



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 85932

## Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports suite à la parution du rapport de France Stratégie daté de juin 2015, relatif à l'engagement des jeunes. Dans le présent rapport, France Stratégie, préconise l' « octroi de crédits ECTS à tous les étudiants bénévoles ». Elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement concernant cette préconisation.

## Texte de la réponse

Le Gouvernement encourage et accompagne l'engagement citoyen des jeunes sous toutes ses formes. Le rapport de France Stratégie, demandé par le Gouvernement, propose d'étendre dans l'enseignement supérieur public l'octroi de crédits ECTS à tous les étudiants effectuant, dans un semestre, au moins 50 heures d'activités bénévoles (reconnues par une attestation délivrée par une association). Cette proposition va dans le sens de la Charte pour la dynamisation de la vie associative des universités, signée en 2011. La charte incite les universités à reconnaître l'engagement des étudiants. A ce jour, plus de 50 universités (sur 73) ont mis en place un dispositif de reconnaissance de l'engagement. Ceux-ci sont divers, tant dans la forme de l'engagement ainsi reconnu (associatif, syndical, de service civique...) que dans leurs modalités pratiques (octroi de crédits ECTS, bonus, minimum horaire bénévole à effectuer...). La généralisation à toutes les universités, la plus grande ouverture de ces dispositifs aux jeunes en service civique et la mise en réseau des enseignants responsables de ces dispositifs est l'une des préconisations issue de la concertation sur le plan national de la vie étudiante, mis en œuvre prochainement.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Véronique Louwagie](#)

**Circonscription :** Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 85932

**Rubrique :** Jeunes

**Ministère interrogé :** Ville, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Ville, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 juillet 2015](#), page 5728

**Réponse publiée au JO le :** [23 février 2016](#), page 1674